



APPEL AUX CANDIDATS – CHARGÉ(E) DE COURS (H/F)

TEMPS PARTIEL

FORMATION DE BASE – INSPECTEUR DE POLICE

DROIT CIVIL

Offre d'emploi pour une charge de cours à temps partiel au sein du rôle linguistique français :

SITUER LE TRAVAIL POLICIER DANS DIFFÉRENTES BRANCHES DU DROIT CIVIL (8h)

(1 à 2 classes par promotion, 2 à 3 promotions par an)

Objectifs de la formation:

À l'issue de la formation, l'aspirant sera capable de :

- a) Justifier tout acte policier selon le cadre légal et dans le respect des droits et libertés de l'être humain
- b) Effectuer son travail selon la philosophie de l'excellence dans la fonction de police (fonction de police orientée vers la communauté, fonction de police guidée par l'information, gestion optimale)
- c) Distinguer le droit civil du droit pénal à partir de cas concrets
- d) Illustrer à l'aide d'exemples les éléments du droit civil qui sont pertinents pour l'action policière.

Groupe-cible: Formation de base d'Inspecteur de police

Contenu de la formation:

Cours (dont exercices)

➤ Éléments de droit civil

Code civil :

- Familiarisation avec les concepts suivants : domicile, mariage (y compris les mariages de complaisance punissables et le rôle de l'Officier d'État civil), pensions alimentaires (en lien avec les infractions connexes), minorité et majorité (notamment en lien avec la capacité juridique, ou autre), servitude et nuisances de voisinage
- Différence entre un bien mobilier et un bien immobilier
- Différence entre propriété et usufruit
- Modalités d'acquisition et de preuve d'un bien immobilier



- Conclusion d'un contrat (achat, location...)
- Différence entre cohabitation légale et cohabitation de fait
- Différence responsabilité contractuelle et extracontractuelle
- Responsabilité extracontractuelle : faute, dommage et lien de causalité (chapitres 2, 3 et 4 du livre 6 du [Nouveau] Code civil)

Code judiciaire :

- Action civile et manière dont elle est appliquée (tant dans les procédures civiles que pénales + méthodes d'obtention d'une indemnisation)
- Tribunaux compétents en matière civile et rôle central du Juge de paix

Loi sur la fonction de police :

- Fonction d'orientation et de conseil de la Police dans les affaires de droit civil
- Traitement policier attendu (renvoi ou rédaction d'un P.V. ou autre conséquence de la situation)
- Application des éléments de droit civil étudiés dans des casus.
- Évaluation (travail journalier et examens)

Début de la charge de cours : à partir d'août 2025

Profil recherché :

- Être membre de la Police locale ou fédérale et être titulaire d'un diplôme à orientation juridique (master ou bachelier en droit, master en criminologie...)
- Être membre de la magistrature ou juriste
- Être civil(e), titulaire d'un diplôme à orientation juridique (master ou bachelier en droit, master en criminologie...), et posséder une bonne connaissance de l'institution policière
- Avoir une connaissance approfondie et une expérience pratique de la matière à enseigner
- Avoir suivi une formation pédagogique est un atout

Introduction des candidatures :

Cette offre vous intéresse ? Vous voulez contribuer activement à la formation des futurs policiers ?

Envoyez-nous votre candidature, accompagnée d'un C.V. et d'une brève lettre de motivation, par e-mail à l'adresse EPS.BPA.recruitment@police.belgium.eu

au plus tard le vendredi 7 mars 2025